



E.H.P.A.D.

Maison d'accueil
Sainte Marie

Association

Maison Sainte Marie

Projet associatif 2024 – 2029

Version du 15 mars 2024

Membre d'Alliance Mormaison

Fédération

Alliance
Mormaison

Mot de l'association

Pourquoi mettre en place un Projet Associatif pour notre Association Maison Sainte Marie ? Certes l'organisation de notre principale activité, la Maison Sainte Marie, repose sur un mode de fonctionnement particulier et efficace, une structure interne clairement définie, un champ de compétences donné. Mais tous ces éléments, bien que nécessaires, ne suffisent pas au fonctionnement pérenne et harmonieux de notre Maison.

C'est pourquoi notre projet associatif tend à définir nos lignes directrices, notre identité, nos objectifs généraux. Il reprend essentiellement le sens de notre action et des missions qui nous sont confiées ainsi que le positionnement stratégique de l'association, eu égard à l'histoire, à la réputation de la maison, à son ancrage dans le Talmondais, et aux politiques territoriales futures.

Toutefois, les difficultés généralisées du secteur nous contraignent à revoir notre caractéristique principale : accueillir les résidents avec une demande d'accompagnement importante due à une forte dépendance. Nous avons donc choisi d'équilibrer l'activité avec une population de résidents dont le niveau de dépendance est légèrement moins élevé afin d'alléger la charge des équipes.

Mais la dépendance et la désorientation des résidents évoluent, quelques fois rapidement, et la charge reste élevée.

Malgré les difficultés du secteur, notre choix reste de défendre les valeurs de la Maison Ste Marie et ce document est une ligne directrice pour notre action et notre développement dans les cinq prochaines années.

L'histoire de l'association Maison d'accueil Sainte Marie

L'histoire de la Congrégation des Sœurs de Mormaison, fondatrice des Maisons de retraite associative (Charte des maisons de retraite associative)

- L'histoire de l'association s'inscrit dans celle de la Congrégation des Sœurs des Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie de Mormaison.
- Le Père Monnereau (1787-1856) envoyé par son Évêque dans la paroisse des Brouzils, comprend que l'annonce de l'Évangile qui doit éclairer le sens de la vie et conduire les personnes à leur accomplissement, implique une attention particulière aux personnes souffrantes, soit pour cause de misère, soit pour cause de maladie et de vieillesse.
- Fondateur de la Congrégation en 1818, il transmet cette préoccupation aux religieuses.
- Au début du XX^{ème} siècle, les lois gouvernementales entraînent la suppression des Congrégations enseignantes. Le but social de la Congrégation reconnu par l'État devient uniquement hospitalier. Il y a ainsi évolution vers la prise en charge de maisons de retraites privées : Aizenay en 1927, Vouillé les Marais en 1946, Talmont St Hilaire en 1947, Jard sur mer en 1960.
- En 1940-1942, une nouvelle législation permet à toute la Congrégation d'œuvrer à nouveau dans le domaine de la santé et dans celui de l'enseignement.

L'histoire de l'association Maison Sainte-Marie

- Depuis 1947, la Congrégation anime et gère la maison de retraite
- « Sainte Marie » dans un ensemble immobilier appartenant à la famille Mestre. La maison accueille et assure dès son origine, les soins des personnes désorientées.
- Selon la convention avec la DDASS en 1971, cette maison est réservée aux personnes de plus de 60 ans, atteintes de détérioration intellectuelle (démence sénile, troubles de la mémoire et du comportement)
- En 1993, le projet de construction nouvelle de la maison est envisagé sur un autre lieu de la commune de Talmont, d'une capacité plus importante, avec l'appui de la Congrégation. Ce projet a amené la Congrégation à mettre en place une association pour l'étudier puis animer et gérer la nouvelle Maison de retraite. Et a permis l'arrivée, au sein du Conseil d'Administration de personnes laïques.
- En 1996, ouverture de la Maison d'Accueil de Personnes Âgées dépendantes (38 lits) sur le site actuel.
- En 1998 première Direction laïque
- En 2000 la MAPAD devient EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes)
- En 2007, la capacité d'accueil de la maison passe de 38 à 55 places : création d'un 2^{ème} canton de 11 lits, 5 lits en Maison de retraite et 2 lits en accueils temporaires dont 1 en canton
- Entre 2000 et 2015, l'association double son personnel, passant de 20 ETP à 45 ETP. Sa capacité d'accueil passe de 38 à 55 places autorisées. L'équipe devient pluridisciplinaire répondant ainsi à l'évolution des besoins de dépendance (animatrice, psychologue, psychomotricienne, ...)
- En 2018 un projet d'agrandissement est étudié à la suite de la suppression par l'ARS de 42 places d'EHPAD à Mormaison. Il est prévu de créer 17 chambres de plus à Ste Marie, pour parvenir à 72 chambres au total.
- En 2022, la nouvelle structure est enfin opérationnelle, et de nouveaux résidents sont accueillis
- Les statuts de l'association rappellent un engagement de la congrégation, porté par les membres de l'association :
« *Nous participons à la promotion humaine et chrétienne des personnes et des groupes, avec le souci d'être particulièrement attentifs aux défavorisés* »

Les valeurs de l'association Maison Sainte Marie

Les valeurs de l'association Maison Sainte Marie sont celles de la charte des Maisons de Retraite associatives, signée et appliquée par les membres d'ALLIANCE MORMAISON :

La personne accueillie

La **personne** accueillie, valide ou non valide, est au **centre de notre service**. Nous sommes attentifs à sa **dignité**, quels que soient son état de santé, sa situation matérielle ou familiale.

Nous reconnaissons ce qu'**elle** est, dans son histoire et dans son aujourd'hui, **la** considérant dans sa **liberté** et dans son **autonomie**. Nous l'accueillons dans sa singularité.

Nous **la** traitons avec **respect** et **délicatesse**, **la** prenant en compte dans tous ses besoins : physiques, psychologiques et spirituels, relationnels et civiques avec le désir qu'**elle** soit aussi heureuse que possible.

Nous l'accompagnons jusqu'au terme de sa vie, portant une attention toute particulière à cette ultime étape : soins prodigués, présence vigilante, prise en compte des liens familiaux.

Le personnel

Chaque membre du personnel, quel que soit le service qu'il rend ou la fonction qu'il occupe, est un **partenaire**. Dans le respect de son option spirituelle, il lui est demandé d'adhérer aux valeurs **humanistes** exprimées dans la charte.

Une importance toute particulière est accordée aux **échanges** et à **l'information** ainsi qu'à la **promotion** des personnes par la **formation continue** et une juste rémunération (*donnée contrainte, sur laquelle nous avons peu de marge de manœuvre*).

La recherche constante d'une bonne organisation permet de créer les conditions de travail indispensables à la **qualité de vie** du **personnel** et des **résidents**.

Le Directeur exerce une responsabilité primordiale dans l'animation d'ensemble de l'établissement.

Les relations sociales

Le maintien des relations sociales dans un **climat convivial et une ambiance familiale**, avec **écoute** et **dialogue**, permet de créer, autour du résident, un environnement de bien-être, de sécurité et de paix.

Les formes variées d'animation, la participation des familles et des bénévoles favorisent l'intégration des personnes de l'établissement dans la vie sociale.

Notre rôle dans la société

Nous avons à cœur d'être attentifs aux évolutions des besoins des personnes âgées et d'apporter une part active à la recherche de réponses adaptées.

Nous souhaitons que nos établissements constituent un relais au plan de la formation des jeunes stagiaires que nous accueillons.

Par ailleurs, nous sommes convaincus que nous avons un rôle social spécifique à mener ; l'image de la vieillesse et de la mort étant à considérer comme un accomplissement de la vie.

Nous croyons à **l'importance du travail en commun**, d'un fonctionnement en réseau, et à la nécessité de développer le partenariat avec d'autres organismes ou associations partageant nos objectifs.

*Toutes ces **valeurs inspirées par l'héritage chrétien** et développées dans cette charte sont mises en œuvre par chaque **association** selon ses spécificités.*

Les spécificités de l'association Maison Sainte Marie

- L'association Maison Sainte Marie est ancrée sur le territoire de la commune de Talmont Saint-Hilaire, et bien au-delà, pour l'accueil de personnes âgées :
 - L'association priorise l'accueil de personnes âgées sur dossier médical, selon les capacités et les besoins. Elle accueille des personnes venant du canton, voire au-delà.
 - L'association se situe sur un territoire côtier qui voit sa population âgée augmenter plus que sur les territoires voisins, en raison des conditions de vie et du climat qui attirent une population de jeunes retraités en provenance de départements voisins ou plus lointains.
 - La notoriété de l'association relative à l'accueil de personnes âgées très dépendantes, s'étend au-delà de la commune et contribue fortement à sa reconnaissance sur le territoire.

L'association représente un acteur économique majeur de la commune de Talmont Saint Hilaire en créant et maintenant des emplois et en injectant de la richesse dans le tissu local

- Malgré la très grande dépendance des personnes accueillies, l'association est particulièrement attentive à faire de sa maison un lieu de vie en mouvement. Ce qui permet ainsi de répondre aux besoins personnalisés de la personne âgée et de sa famille et de garantir la continuité de la vie sociale.
 - L'association se mobilise pour favoriser l'expression de la citoyenneté des résidents (l'accès au vote citoyen des résidents). Le Conseil de Vie Sociale, les Commissions Restauration et Animation mises en place selon des modalités spécifiques, sont des espaces d'expression des résidents, des familles et des salariés.
 - L'association agit pour permettre aux personnes âgées de prendre toute leur place dans la vie sociale et ainsi de lutter contre l'isolement.
 - L'association tient à ce que la maison reste un lieu de vie en proposant plusieurs types d'animation. Selon les besoins et les capacités des résidents, elle organise des animations à l'intérieur et/ou à l'extérieur. Elle dispose d'un véhicule type berline et d'un minibus pouvant accueillir 5 fauteuils.
 - Par ailleurs elle mobilise les ressources nécessaires pour un accompagnement auprès des familles (présence d'une psychologue, d'une psychomotricienne, accueil et suivi au quotidien).
 - La participation et l'implication **des bénévoles** sont essentielles : Leur présence apporte en effet une valeur ajoutée dans la maison par leur investissement auprès des résidents. Une charte du bénévolat permet de définir les relations, leur participation et de développer de bonnes pratiques.
 - L'association reste ouverte sur l'extérieur et contribue ainsi au maintien de la vie sociale des résidents.
 - La maison est habilitée à l'aide sociale pour toute sa capacité d'accueil, la rendant accessible au plus grand nombre.
- L'association agit avec le souci du respect de l'environnement et avec une logique de développement durable.

Elle développe des énergies renouvelables (panneaux solaires) permettant de faire des économies d'énergie, distribue le matériel « usé » à d'autres organismes ou personnes ayant des besoins pour un projet, et fait l'acquisition de matériels plus écologiques, produit également en respectant l'environnement en cuisine (gâteaux maison, emballages plastiques réduits...)

 - Elle est attentive à la qualité de son cadre de vie et de son environnement. Elle souhaite les faire partager au plus grand nombre.
 - Elle valorise et développe des contacts avec les fournisseurs locaux dans une logique de circuits courts. (Des produits frais, moins de transports, un impact non négligeable sur le coût, ...)
- L'association met en œuvre une démarche d'accompagnement : Accompagner avec bienveillance, attention et empathie.

- Elle accompagne de manière personnalisée le résident au quotidien en collaboration avec le médecin coordinateur.
- Elle accompagne les résidents en fin de vie, au sein de la maison, en respectant la vie spirituelle de la personne.
- Elle accompagne les stagiaires de manière sérieuse avec un souci d'apprentissage, une pédagogie, le transfert d'un savoir-faire et savoir être dans le « prendre soin ».
- L'association propose une architecture adaptée, avec une maison de plain-pied pour l'accueil et la prise en charge de la grande dépendance.
- L'association est gérée par un Conseil d'Administration impliqué et responsable.
- L'association est engagée dans le réseau de la Fédération Alliance Mormaison qui apporte un partage de réflexion, des objectifs de mutualisation de moyens et des échanges des pratiques professionnelles.

L'ambition, les orientations et les objectifs stratégiques de l'association Maison Sainte Marie

- A. Renforcer les coopérations territoriales pour valoriser nos spécificités associatives et d'accompagnement des personnes âgées très dépendantes :**
1. Renforcer la **complémentarité** des acteurs sur le territoire de Talmont et ses environs pour mieux **coordonner les parcours de santé**, du domicile jusqu'à la prise en charge de la dépendance
 2. Renforcer les **liens** avec les associations adhérentes de la **Fédération Alliance Mormaison**, en **participant** activement aux commissions et groupes de travail
- B. Rechercher des financements pour la construction et la réalisation de nouveaux projets :**
1. Lister les financements possibles, (mécénats, donateurs, etc.) en favorisant le mécénat local.
 2. Établir le dossier de demande de financement au regard des projets envisagés.
- C. Diversifier notre offre de services :**
1. Créer de nouveaux services tels que la **restauration ouverte** à des personnes **extérieures**, un hébergement temporaire dans le cadre de l'aide aux aidants.
 2. Se positionner **stratégiquement** sur un ou plusieurs « publics », sur une ou plusieurs activités d'accueil et d'accompagnement (Accueil de jour, PASA, etc.).
 3. **Diversifier l'accueil** des personnes en s'élargissant vers les personnes **plus autonomes** et/ou vers les personnes **handicapées vieillissantes**.
- D. Communiquer sur les spécificités de la Maison d'Accueil Sainte Marie :**
1. Élaborer une **stratégie de communication** interne et externe,
 2. Optimiser les **outils modernes** de communication contribuant à nous faire connaître et développant des liens sociaux.
- E. Optimiser la gouvernance de l'association Maison Sainte Marie**
1. Développer le **mécénat de compétences** pour répondre aux besoins de l'association,
 2. **Renouveler** le bénévolat, conseil d'administration compris, et conserver un **nombre important de bénévoles**
 3. Optimiser la **place et le rôle des bénévoles**, qui contribuent fortement à la vie chaleureuse et au bien-être des résidents.
- F. Renforcer et moderniser les conditions sociales et matérielles pour accompagner la personne âgée dépendante dans une démarche continue d'amélioration et de qualité de l'emploi :**
1. Veiller à **conserver une qualité** de l'emploi, en améliorant continuellement le **confort au travail** et en **responsabilisant** les équipes.
 2. **Renforcer** les compétences des professionnels de la maison et **organiser** leur transmission aux uns et aux autres,

3. **Évaluer** régulièrement les **risques** professionnels, **organiser** la responsabilité de la prise en charge de ces évaluations par le **personnel**.
4. **Responsabiliser** les équipes : en organisant la prise en charge de **projets** ou de **thèmes** par un **agent** ou un **groupe** d'agents.

G. Développer en permanence l'expression et la participation des personnes âgées et de leur famille :

1. *En créant un **potager**, un jardin **thérapeutique** permettant à la fois d'organiser des temps d'animation, de s'alimenter avec des légumes de saison, qui est animé avec l'aide d'une équipe de bénévoles,*
2. *En organisant **des séjours** apportant répit, dépaysement aux personnes et aide aux aidants.*

Pour cela, l'association Maison Sainte Marie, engagée au sein du groupement Alliance Mormaison, veut être un acteur engagé et impliqué :

Le suivi de nos objectifs

Le Conseil d'Administration établira un plan d'actions répondant à nos ambitions et à chacune des orientations décrites ci-dessus.

Le projets d'Établissement et ses annexes répondront à plusieurs des objectifs décrits dans notre Projet Associatif.

Le conseil d'Administration consacrera **2 réunions annuelles** à faire le point sur les actions en cours.